Reúnion ARS/Fédérations du 3 octobre 2025

Publié le 12 novembre 2025
De Uriopss Bourgogne-Franche-Comté

GRAND ÂGE SANTÉ HANDICAP GESTION - FINANCEMENT

COMPTE-RENDU

INFO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



L'ARS BFC a présenté le 3 octobre lors d'une réunion sa réflexion sur le nouveau cycle CPOM qu'elle souhaite engager.
Ce nouveau cycle CPOM concernera aussi bien le secteur personnes âgées que le secteur personnes en situation de handicap. En effet le moratoire national PA existe mais n'est pas

obligatoire. L'ARS souhaite inclure les Ehpad avec des enjeux importants (restructuration et difficultés financières).
Les référents ARS seront Agnès BLANC sur la transformation de la structuration et Caroline GUILLIN sur la transformation de l'offre.
En l'état actuel des informations ces CPOM sont envisagés à moyens constants. Les enveloppes restant dans le PRIAC en cours avec l'inconnue Sérafin.
Vous trouverez, ci-contre, en accès adhérent, les documents suivants :
Compte-rendu de la réunion
Support de présentation

Compte-rendu du 12/11/2025

Auteur du document : Catherine Serre

Numéro de fiche
113.86 Ko